



FICHE PÉDAGOGIQUE VISITE THÉMATIQUE

# Être un petit cévenol au XIX<sup>e</sup> siècle

*Entre jeux, apprentissages et travail, le quotidien d'un enfant d'autrefois était bien rempli ! À travers les collections du musée, la vie d'antan en Cévennes sera expliquée aux plus jeunes.*

NIVEAU PRIMAIRE



**Maison Rouge**  
Musée des vallées cévenoles

# PARCOURS THÉMATIQUE

---

## Les jeux et les jouets

Au XIX<sup>e</sup> siècle les enfants avaient du temps pour jouer. Le musée possède dans ses collections des jouets anciens. Certains étaient achetés en magasin, comme le jeu de quilles, les billes, les poupées, alors que d'autres étaient fabriqués par les enfants eux-mêmes à partir de branches ou des écorces d'arbre. Ils jouaient également avec des cailloux en imaginant les animaux d'un troupeau. Des feuilles d'arbre devenaient des billets d'argent ou encore une bobine de fil tirée par une ficelle devenait une charrette. L'imaginaire avait une place prépondérante dans ces temps de jeux.



*Jouets d'enfants*

---

## L'école

En 1833 la loi Guizot impose l'ouverture d'écoles de garçons dans les communes de plus de 500 habitants, elle n'est pas encore obligatoire et gratuite pour tous. Cette loi est élargie en 1836 par le ministre Privat Pelet de la Lozère né à Saint Jean du Gard, qui incite l'ouverture d'écoles de filles. Ce n'est qu'en 1881 que l'école devient obligatoire, laïque et gratuite. Dans un premier temps elle sera obligatoire uniquement pour les enfants de 6 à 13 ans. Après l'obtention du certificat d'études,

la majorité des enfants quittaient l'école définitivement pour aller apprendre un métier et notamment travailler dans les filatures. La priorité était donnée à l'éducation des garçons. Pendant très longtemps les classes n'étaient pas mixtes. Cependant, nous pouvons noter que les écoles dans les villages faisaient exception. Du fait de leur petit nombre, les filles et les garçons étaient regroupés dans une même classe dès le XIX<sup>e</sup> siècle. La mixité est devenue obligatoire dans l'enseignement public français à partir de 1975.



*Cartable d'enfant*

---

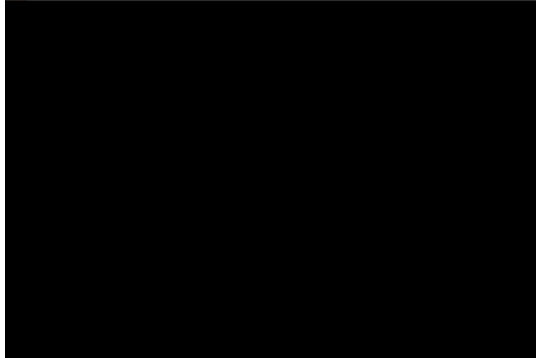
## L'habitat au mas



*Salle commune typique des hautes vallées*

La salle commune était la pièce dans laquelle la famille passait le plus de temps. La table, les chaises et les buffets sont des éléments caractéristiques du mobilier qui équipait cette pièce. La cheminée y tenait une place centrale. Sans électricité et gaz dans les habitations, cette cheminée était une source de lumière le soir et bien souvent la seule source de chaleur. Elle

permettait également de cuisiner les repas à l'aide de marmites et de la crémaillère. La chambre à coucher était la pièce où l'on se reposait et où l'on rangeait le linge et les effets personnels. Plusieurs lits étaient présents dans cette pièce. Les lits à baldaquin permettaient de se protéger du froid en hiver.



*Chambre typique des basses vallées*

d'animaux. Au mas il y avait des chèvres pour la production de fromage, des cochons et des moutons. C'est en gardant les troupeaux que les enfants en profitaient pour cueillir des plantes aux usages alimentaires et médicinaux. Les ruchers servaient pour la production de miel qui était la seule source de sucre pour ces familles.



*Apiculture*

---

## Les sabots de bois

Les anciens cévenols racontent souvent qu'ils étaient trop pauvres pour s'acheter des chaussures. Beaucoup marchaient avec des sabots de bois et parfois même pieds nus. Imaginer marcher pieds nus ou en sabots dehors dans le froid de l'hiver est quelque chose de difficile à concevoir aujourd'hui. Cependant le métier de sabotier existait encore il y a 70 ans.



*Sabots de bois*

---

## Les productions alimentaires aux mas

Chaque famille produisait ses propres récoltes de légumes et de fruits. Elles élevaient également sur leur propriété différentes sortes

---

## Le travail des enfants à la filature



Au XIX<sup>e</sup> siècle, 150 femmes et enfants travaillaient dans la filature Maison Rouge à la production de fils de soie. D'après une loi entrée en vigueur en 1874, l'âge minimal pour être employé à la filature était de 12 ans révolus. Certains enfants ont pu être

employés avant cet âge (comme cela se faisait avant la loi) à la demande des parents intéressés par la paye apporté par l'enfant. En cas de contrôle les enfants étaient cachés dans les paniers de cocons. La loi imposait aux enfants de travailler maximum 12 heures par jour mais dans la réalité des faits, ils travaillaient parfois 14 à 16 heures par jour, soit autant que les adultes. Dans les filatures, les enfants apprenaient le métier, ils battaient et filaient la soie.

# PLAN DU PARCOURS



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

### Questionner l'espace et le temps et explorer les organisations du monde

Au cours de l'enseignement du primaire, les élèves passent progressivement d'un temps individuel autocentré à un temps physique et social décentré, et d'un espace autocentré à un espace géographique. La visite du musée permet aux enfants de s'ouvrir sur l'histoire régionale et d'explorer cet espace-temps.

### Pour aller plus loin

Il est possible de prolonger sa venue au musée par une visite libre des parties extérieures du musée. Des panneaux reprenant l'historique de la filature Maison Rouge sont présents tout au long du parcours extérieur. Des ateliers pédagogiques vous sont proposés sur les thèmes abordés pendant la visite.

## BIBLIOGRAPHIE

Patrick CABANEL, *Histoire des Cévennes*, Collection Que sais-je, PUF, Paris 2003

- Alain RENAUD, *Le savoir en herbe, Autrefois la plante et l'enfant*, Edition Nouvelles presses du Languedoc, 2011

- Philippe JOUTARD, *Les Cévennes de la montagne à l'homme*, Privat, Toulouse, 1979

- Michel VERDIER, *Cévennes, Plurielle et singulière*, Barbentane, 1996

- Revue du Parc national des Cévennes n° 40, *Cévennes, les gens d'ici* (**disponible à la boutique du musée**)

## ET AUSSI

À retrouver sur notre site [maisonrouge-musee.fr](http://maisonrouge-musee.fr), une seconde visite thématique pour le primaire : « **La soie c'est doux mais ça vient d'où ?** »

# PRÉPARER VOTRE VISITE

Le service pédagogique de Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles propose deux visites thématiques par niveau scolaire, d'une durée de 45 minutes chacune.

Les thématiques proposées sont amenées à évoluer et à s'enrichir au cours des années.

Lorsque vous le souhaitez, il est possible pour votre groupe scolaire de visiter l'ensemble du musée (parcours intérieur et extérieur) en visite libre après la visite guidée, et ceci en fonction du nombre de réservations de groupes. Nous vous remercions par avance de signaler ce souhait lors de votre prise de réservation.

## RÉSERVER VOTRE VISITE

Nous accueillons les groupes scolaires du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

**La réservation est obligatoire pour les visites libres et les visites guidées.**

Téléchargez le formulaire de demande de réservation sur notre site, ou contactez-nous par mail : [maisonrouge@alesagglo.fr](mailto:maisonrouge@alesagglo.fr) ou par téléphone au 04.66.85.10.48 du mardi au vendredi.

Les horaires de réservation sont ceux d'arrivée à l'accueil du musée. Nous vous demandons de respecter les horaires indiqués lors de votre réservation. En cas de retard du groupe, le musée ne pourra décaler l'horaire de fin de visite et en ajustera la durée en conséquence.

## TARIFS

Visites guidées gratuites pour les élèves d'Alès Agglomération

2€ par élève hors Alès Agglomération

Gratuit pour les accompagnateurs

## CONSIGNES DE VISITE

Sur le site de Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles, les élèves restent sous la responsabilité des enseignants encadrants et des accompagnateurs.

Merci de prévoir un accompagnateur au minimum pour sept élèves de classes maternelles ou primaires. Il accompagne le groupe jusqu'au terme de la visite. 30 élèves maximum par visite guidée.

Un espace pique-nique est mis à votre disposition pour déjeuner.

## ACCÈS

Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles  
Entrée piétonne : 5 rue de l'industrie  
Parking/ Parking Bus : 35 grand rue (accès musée direct)  
30270 Saint-Jean-du-Gard  
Téléphone : 04 66 85 10 48

Site internet : [www.maisonrouge-musee.fr](http://www.maisonrouge-musee.fr)

## NOUS CONTACTER

Service des publics Maison Rouge  
Chargée des publics : Julie Rabier  
Contact : 04.66.85.10.48  
[maisonrouge@alesagglo.fr](mailto:maisonrouge@alesagglo.fr)

